

**Résumé de la réunion du
Groupe de liaison APSAM « chauffeurs d'autobus »
Tenue le lundi 16 octobre 2000**

Étaient présents :		Étaient absents :
Luc Giroux SCFP, 4115 (CITF) Kurt Gruninger SCFP, 4115 (CITF)	Sophie Bergeron STO Guy Sauvageau STO Suzanne Mc Millan SUT, 591 (STO)	Nathalie Lévesque CITS Lise Vézina CITS Pierre Lavoie SCFP, 3124 (CITS)
Jacques Demers CMTS André Boucher SCFP, 3434 (CMTS) Réjean Côté SCFP, 3434 (CMTS) Ghyslain Leroux SCFP, 3434 (CMTS)	Daniel Lesage STRSM Michel Robidoux SCFP, 3333 (STRSM) Pierre Guérin SCFP, 3333 (STRSM)	Mario Sirois Réseau Trans Sud André Couture CSN (Réseau Trans Sud)
Jean-Pierre Amesse STCUM Pierre Raby SCFP, 1983 (STCUM) Fernand Péladeau SCFP, 1983 (STCUM)	Huguette Dallaire Partie patronale C.A. APSAM	Michel Cloutier CMTS Marc Mc Gee CSN (STCUQ)
Rénald Poitras STCUQ	Robert Noël Partie syndicale C.A. APSAM	Sylvie Voyer STL Sylvain Yelle STL
Mario Genest CSN (STL) Stéphane Boyer CSN (STL)	Michèle Bérubé APSAM	Antonin Caron SCFP, 3333 (STRSM) Yvan Aubry SCFP, 3333 (STRSM)

1. Accueil et mot de bienvenue

Mot de bienvenue par Michèle Bérubé.

2. Adoption du compte rendu de la rencontre du 13 juin 2000

Le compte rendu de la rencontre du 13 juin est accepté. M. Amesse demande qu'une copie du compte rendu des prochaines rencontres soit préalablement envoyée par fax à tous les membres pour validation.

3. Suivi de la rencontre du 13 juin et proposition d'un plan d'action

Le suivi est fait à partir des préoccupations identifiées dans le cadre des discussions tenues lors de la rencontre du 13 juin et une proposition d'un plan d'action pour le groupe de liaison est remise aux membres.

- **Les agressions :**

D'une part, une rencontre paritaire à laquelle assisteront des représentants patronaux et syndicaux de la STCUM, des représentants de la Régie Régionale et de l'APSAM, aura lieu le 20 octobre à la STCUM pour discuter de la pertinence de la vaccination des chauffeurs d'autobus contre l'hépatite B particulièrement en relation avec l'exposition aux crachats.

D'autre part, une demande d'intégration des chauffeurs d'autobus au programme d'intervention intégré sur les risques biologiques (P.I.I.) sera faite en parallèle. Après consultation de M. Raby représentant du SCFP, M. Lepage chef de division santé-sécurité de la STCUM et l'APSAM, la demande sera faite à la CSST par l'APSAM suite à une lettre signée paritairement par des représentants de la STCUM. Advenant l'acceptation de la demande par le comité du P.I.I. cela permettrait d'analyser toute la problématique des risques biologiques auxquels sont exposés les chauffeurs.

La problématique des agressions a été priorisée et intégrée dans la proposition d'un plan d'action.

- **La revente de drogues dans les autobus :** M. Poitras de la STCUQ résume brièvement la démarche de la société de transport dans le dossier. Pour plus d'informations, M. Mc Gee pourrait nous faire une présentation sur le sujet lors de la prochaine rencontre du groupe.
- **L'actualisation et la relance du cours santé et sécurité au travail au poste de chauffeurs d'autobus :** c'est une priorité ciblée dans la proposition de plan d'action.
- **Les horaires de travail :** aux questions : Est-ce une préoccupation générale? et Peut-on faire quelque chose? Le groupe est d'avis qu'il faille pousser notre réflexions plus loin. M. Raby nous informe de l'existence d'une étude sur le sujet et suggère que le groupe en prenne connaissance. Il semble que les horaires de travail soient une problématique pour la plupart des chauffeurs d'autobus. Le problème devrait être abordé en termes de stress provoqué en regard de plusieurs éléments tels que : le travail de soir et de nuit, les temps/horaire, les plaintes des passagers par rapport aux retards, l'impact sur la qualité des services, etc. Plusieurs de ces aspects ont déjà été abordés dans le « cours santé et sécurité au travail au poste de chauffeurs d'autobus » sans toutefois proposer de solutions. La problématique devrait être traitée dans le

cadre de l'actualisation du cours santé et sécurité au travail au poste de chauffeurs d'autobus en regardant l'aspect des solutions et le phénomène de la rage au volant pourrait aussi y être intégré.

- **La formation des cadres en santé et en sécurité :** la sensibilisation des gestionnaires en santé et sécurité du travail est une préoccupation de l'APSAM. Les outils que l'APSAM décidera de développer et les activités qu'elle mettra en place pour tout le secteur municipal pourront être facilement adaptés à la réalité des organismes de transport.
- **Le système de carte à puce (ergonomie et champs électromagnétiques) :** Mme Sophie Bergeron de la STO fait une présentation sur le système informatisé de validation des titres de transport (SIVT). Les objectifs du projet, la démarche, les préoccupations par rapport à l'intégration de la santé et de la sécurité, la présentation des équipements ainsi que les étapes à venir ont constitué l'essence de la présentation. Mme Bergeron répond aussi à plusieurs questions concernant les forces et les faiblesses du système. Nous tenons à l'en remercier. M. Raby se dit sceptique quant à l'efficacité du système par rapport à la perception puisque c'est encore le chauffeur qui doit percevoir l'argent.
- **La conduite préventive :** le développement ou l'adaptation d'une session de formation sur la conduite préventive est une activité priorisée dans la proposition du plan d'action remis aux membres.
- **La position statique de travail et les maux de dos au poste de chauffeur :** le sujet a été abordé brièvement dans l'affiche sur l'ajustement du siège et les angles de confort et le sera indirectement par l'entremise de l'aménagement du poste de chauffeur.
- **L'aménagement du poste de chauffeur :** c'est une activité qui a été intégrée au plan d'action.
- **Le choix des sièges :** c'est une priorité ciblée dans le plan d'action.

M. Raby nous informe que le siège qui a été recommandé à la STCUM c'est le « USSC ».

M. Demers de la CMTS nous fait un bilan des développements au niveau de la recherche sur la suspension active :

- il y a eu une première rencontre avec un groupe de référence sur les problèmes des sièges actuels;
- d'ici 18 à 24 mois, un premier prototype sera réalisé et on retiendra une entreprise pour la fabrication;
- il semble que ce soit une entreprise privée qui fera le siège et elle pourrait même s'intéresser à la fabrication de sièges pour les petits autobus;

- les employés et le syndicat de la CMTS participent à la recherche et se disent très intéressés.
- **La loge des opérateurs** : il s'agit d'une activité ciblée par le plan d'action malgré qu'elle concerne qu'une minorité de sociétés de transport puisque le rôle du groupe de liaison se limiterait au suivi du dossier. Une première rencontre entre la STCUM et l'IRSST s'est tenue le 5 octobre.
- **Les modifications au CSR** : la discussion tourne autour de l'application de l'article 225 du CSR concernant la présence de fusées éclairantes. Les vieilles autobus (avant 1994) n'en sont pas équipées. Des avis juridiques ont été demandés sur le sujet, (à suivre).

Certains membres du groupe s'interrogent sur la pertinence d'identifier les points obscurs et d'évaluer la possibilité d'une formation ou d'une fiche technique sur le CSR ?

L'APSAM présente une proposition d'un plan action au groupe de liaison pour commentaires et acceptation. Le groupe est d'accord pour que chaque membre fasse parvenir ses commentaires sur le plan d'action au plus tard le 10 novembre et qu'aucun rappel ne sera fait à ce sujet.

4. Carton « ajustement du siège et angles de confort »

Puisqu'il ne fut pas possible d'arriver à un consensus sur la forme que pourrait prendre le carton sur l'ajustement du siège et les angles de confort avant le 15^{ième} anniversaire de l'APSAM, seule l'affiche a été lancée. Après une présentation des démarches réalisées et des possibilités analysées, le groupe approuve la proposition suivante : le carton sera constitué d'un matériau assez rigide pour ceux qui voudront l'insérer dans une serviette ou dans une pochette mais il sera aussi autocollant pour ceux qui voudront le coller. Sa dimension sera probablement de 8'' X 10''.

5. Prochaine rencontre

M. Raby propose que la prochaine rencontre du groupe de liaison se tienne à Trois-Rivières; proposition appuyée par les représentants syndicaux de la CITF. La date de la rencontre sera établie après consultation des représentants de la CITF.

La rencontre s'est terminée à 15 : 25 heures.

Michèle Bérubé
Novembre 2000